

**PV CONSEIL MUNICIPAL
du 10 avril 2017**

L'an deux mille dix-sept le dix avril à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur RIMBEAU Jean Pierre, Maire.**

Nombre de Membres

Afférent au Conseil Municipal : 15

En Exercice : 14

Présents : 14

Date de Convocation : 5 avril 2017

PRÉSENTS : Mr RIMBEAU Jean-Pierre, Mr CLEMENT Philippe, Mme COBLARD Micheline, Mr VILLAIN Francis, Mme GABILLY Jacqueline, Mr AUDURIER Samuel, Mme HAYE Nadia, Mr ROY Gilles, Mme MILLET Anne-Marie, Mr LEGARLANTZECK Jean-Luc, Mme POUSSARD Colette, Mr DIEUMEGARD Noël, Mme BERNAUDEAU Alexandra, Mr COUTANT Benoît.

Mme Jacqueline GABILLY a été nommée Secrétaire de séance.

VALIDATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 mars 2017

Le procès verbal du Conseil municipal du 27 mars 2017 n'appelant aucune remarque, est adopté à l'unanimité.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION ANNÉE 2017

Monsieur le Maire expose que la préparation des différents budgets s'est effectuée dans un contexte budgétaire particulier : baisse de la DGF, décision de lissage des taux intercommunaux sur 3 ans et débasage de la taxe d'habitation de la commune.

Dans ce cadre, et afin de redonner une dynamique fiscale à la commune, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de procéder à une augmentation des taux de 3% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation se définit de la façon suivante :

Taxe d'habitation

Année 2016 : 10.47%

Année 2017 : 10.78%

Taxe foncière sur le bâti

Année 2016 : 10.62%

Année 2017 : 10.94%

Taxe foncière sur le non bâti

Année 2016 : 52.70%

Année 2017 : 54.28%

Monsieur le Maire requiert l'avis des membres de l'Assemblée sur cette proposition d'augmentation.

Après vote et à l'unanimité, les membres du Conseil valident cette augmentation de 3% par rapport à l'année précédente.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 – COMMUNE -

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du projet concernant le Budget primitif 2017 de la commune, établi par les membres de la Commission des Finances, réunis le 22 mars 2017 et qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CPTES	LIBELLES	BP 2017	CPTES	LIBELLES	BP 2017
	TOTAL	929 170,00 €		TOTAL	929 170,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES	74 000,00 €	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	283 571,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	74 000,00 €	60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	153 000,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	465 409,00 €	61	SERVICES EXTERIEURS	89 171,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	465 409,00 €	62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	35 400,00 €
74	DOTATIONS SUBVENTIONS	314 111,00 €	63	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS	6 000,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	314 111,00 €	012	CHARGES DE PERSONNEL	398 925,00 €
75	AUTRES CHARGES DE GESTION	47 300,00 €	63	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS	6 300,00 €
75	AUTRES PDUITS DE GEST° COURANTE	47 300,00 €	64	CHARGES DE PERSONNEL	392 625,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	350,00 €	65	AUTRES CHARGES DE GESTION	64 650,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	350,00 €	65	AUTRES CHARGES DE GESTION	64 650,00 €
013	ATTENUATION DE CHARGES	28 000,00 €	66	CHARGES FINANCIERES	10 150,00 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	28 000,00 €	66	CHARGES FINANCIERES	10 150,00 €
			67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 925,00 €
			67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 925,00 €
			73	IMPOTS ET TAXES	69 000,00 €
			73	IMPOTS ET TAXES	69 000,00 €
			014	ATTÉNUATION DE PRODUITS	700,00 €
			73	Impôts & Taxes	700,00 €
			023	VIREMENT SECTION D' INVESTISSEM*	86 249,00 €
			023	VIREMENT SECTION D' INVESTISSEM*	86 249,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT			DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
CPTES	LIBELLES	BP 2017	CPTES	LIBELLES	BP 2017
TOTAL		295 864,00 €	TOTAL		295 864,00 €
021	VIREMENT DE LA SECT* DE FCT	86 249,00 €	041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	8 000,00 €
021	Virement de la sect* de fct	86 249,00 €	21318	Autres bâtiments publics	8 000,00 €
041	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 000,00 €	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 000,00 €
2031	Frais d'études	8 000,00 €	2031	Frais d'études	9 000,00 €
10	DOTATIONS FONDS DIVERS	21 661,00 €	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	63 740,00 €
10	Dotations fonds divers	21 661,00 €	21	Immobilisations corporelles	63 740,00 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	92 000,00 €	Opération 107 - Aménagement du Bourg -		51 347,00 €
13	Subventions d'investissement	92 000,00 €	23	Immobilisations en cours	51 347,00 €
16	EMPRUNTS EN €	84 454,00 €	Opération 136 - Réhabilitation des toitures		128 577,00 €
1641	Emprunts	84 454,00 €	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 500,00 €	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	125 577,00 €
2132	Immeubles de rapport	3 500,00 €	16	EMPRUNTS ET DETTES	35 200,00 €
			1641	Emprunts et dettes	35 200,00 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 – BAR RESTAURANT

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du projet concernant le Budget primitif 2017 du Bar Restaurant, établi par les membres de la Commission des Finances, réunis le 22 mars 2017 et qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
N° CPTTE	Libellés	BP 2017	N° CPTTE	Libellés	BP 2017
TOTAL		6 210,00 €	TOTAL		6 210,00 €
74	DOTATIONS ET SUBVENTIONS	2 000,00 €	011	CHARGES A CARACTERE GÉNÉRAL	3 000,00 €
74	Dotations et subventions	2 000,00 €	61	SERVICES EXTERIEURS	3 000,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 400,00 €	66	CHARGES FINANCIERES	810,00 €
75	Autres produits de gestion courante	1 400,00 €	66	Charges financières	810,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 810,00 €	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 400,00 €
77	Produits exceptionnels	2 810,00 €	67	Charges exceptionnelles	2 400,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT			DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
CPTES	LIBELLES	BP 2017	CPTES	LIBELLES	BP 2017
TOTAL		150 000,00 €	TOTAL		150 000,00 €
16	EMPRUNTS EN €	150 000,00 €	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	150 000,00 €
1641	Emprunts	150 000,00 €	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	150 000,00 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 – LOTISSEMENT -

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du projet concernant le Budget primitif 2017 du Lotissement, établi par les membres de la Commission des Finances, réunis le 22 mars 2017 et qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

N° COTE	Libellés	BP 2017
TOTAL		40 000,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES	40 000,00 €
70	Produits des services	40 000,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

N° COTE	Libellés	BP 2017
TOTAL		40 000,00 €
042	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	37 700,00 €
71	Production stockée	37 700,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	2 300,00 €
66	Charges financières	2 300,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

N° COTE	Libellés	BP 2017
TOTAL		37 700,00 €
040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	37 700,00 €
35	Stocks de produits	37 700,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

N° COTE	Libellés	BP 2017
TOTAL		37 700,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES	37 700,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	37 700,00 €

ENQUETE PUBLIQUE relative à la demande présentée par la SAS SECANIM CENTRE – Unité Bionerval

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée de l'arrêté préfectoral de la Vendée portant ouverture de l'enquête publique relative à la demande présentée par la SAS SECANIM CENTRE – Unité Bionerval implantée sur la commune de Benet.

Cette demande consiste en l'obtention de l'autorisation d'étendre le plan d'épandage de l'unité de méthanisation sur certaines communes de Vendée et des Deux-Sèvres.

La commune d'Ardin étant concernée par le plan d'épandage, les membres du Conseil municipal sont donc appelés à émettre un avis sur cette demande d'autorisation.

Monsieur le Maire apporte des précisions sur les parcelles de la commune concernées par le plan d'épandage et requiert l'avis de l'Assemblée.

CONSIDÉRANT que les parcelles concernées sont proches des habitations, d'un cours d'eau et que la voirie n'est pas appropriée au transport des digestats,

Les membres du Conseil municipal *émettent un avis défavorable* sur la demande d'autorisation présentée par la SAS SECANIM CENTRE – Unité Bionerval.

REMBOURSEMENT A Mme CHAMERAUD Nicole de l'achat de vêtements de travail

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il a procédé au recrutement de Mme CHAMERAUD Nicole en tant qu'aide à la cantine, depuis le 4 avril 2017 sur la base d'un contrat CAE, pour une durée d'un an.

Afin d'exercer son activité dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité, Mme CHAMERAUD a effectué l'achat de vêtements de travail à ACTUEL'VET (Niort) pour un montant total de 72.36€.

Monsieur le Maire sollicite l'avis des membres de l'Assemblée sur le remboursement à Mme CHAMERAUD Nicole de la somme de 72.36€

Après vote et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal émettent un avis favorable au remboursement de la somme de 72.36€ à Mme CHAMERAUD Nicole.

REMBOURSEMENT A Mr POUZINEAU Didier de la visite médicale pour le renouvellement du permis de conduire

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que Mr POUZINEAU Didier, agent communal, a dû renouveler son permis de conduire.

Pour ce faire, il a eu rendez-vous avec le Médecin de Villiers en Plaine le 3 avril 2017, afin d'obtenir un avis médical et a avancé les frais de la consultation.

Monsieur le Maire sollicite l'avis des membres de l'Assemblée sur le remboursement à Mr POUZINEAU Didier de la somme de 33.00€ correspondant à la visite médicale.

Après vote et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal émettent un avis favorable pour le remboursement à Mr POUZINEAU Didier de la somme de 33.00€.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Projet d'achat d'une machine à laver permettant l'entretien du linge des différents services communaux
- ✓ Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil municipal pour leur présence à la rencontre avec certains habitants du Vivier concernant la pose des compteurs LINKY
- ✓ Proposition d'une visite par Magalie BAUCHY, Vitrailliste, pour présentation de ses œuvres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15

Emargements des membres du Conseil municipal du 10 avril 2017

Le Maire, Monsieur Jean-Pierre RIMBEAU	
Monsieur CLEMENT Philippe 2 ^{ème} adjoint	
Madame COBLARD Micheline 3 ^{ème} adjointe	
Monsieur VILLAIN Francis	
Madame GABILLY Jacqueline	
Monsieur AUDURIER Samuel	
Madame HAYE Nadia	
Monsieur ROY Gilles	
Madame MILLET Anne-Marie	
Monsieur LEGARLANTEZECK Jean-Luc	
Madame POUSSARD Colette	
Monsieur DIEUMEGARD Noël	
Madame BERNAUDEAU Alexandra	
Monsieur COUTANT Benoit	